

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Novembre 2015 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : Mme CAILLAUT, M. DUBOIS (pouvoir à me DEMBELE), M. CAPY (pouvoir à Mme MENEAU)

Absent : -----

Secrétaire de séance : Mme AUDIN

Monsieur Guy Massé, Maire, évoque les attentats dramatiques de ces dernières semaines et demande à l'Assemblée de bien vouloir respecter une minute de silence en mémoire des victimes.

Monsieur Guy Massé, Maire, demande à l'Assemblée si elle est d'accord pour l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour quant à une demande d'aide au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires 2016 pour le remplacement de la structure de jeux de l'école maternelle.

L'Assemblée acquiesce à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte rendu de la séance du conseil municipal du 27 Août 2015.
Monsieur le Maire rappelle que lors de cette séance, une demande d'aide au titre de la réserve parlementaire de M. Jean-Pierre SUEUR, avait été sollicitée et que cette dernière a reçu un accueil favorable du Ministère et un accord pour un montant de dotation de 7 500 € ce dont il tient à remercier vivement M. le Sénateur.
- **APPROUVE** à l'unanimité l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour les bâtiments communaux recevant du public ainsi que son dépôt par le Maire auprès des services de l'Etat dont il sollicite toute aide possible, et notamment au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016.
- **APPROUVE** à l'unanimité le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics et sollicite l'Etat ainsi que toutes collectivités et services susceptibles d'apporter des aides pour la réalisation des aménagements à programmer en fonction des priorités et des capacités financières de la commune.
- **APPROUVE** à 12 Voix pour et 2 Abstentions le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- **ARRETE**, à l'unanimité, l'extension de la numérotation de la rue du Fourneau jusqu'au panneau de sortie d'agglomération et le changement de nom, pour Avenue des Acacias, d'une partie de la voie dite Route de la Bussière dans son prolongement de l'Avenue des Acacias jusqu'au panneau de sortie d'agglomération ainsi que la renumérotation inhérente.
- **DECIDE** à l'unanimité la reconduction de la Taxe d'Aménagement sur l'ensemble du territoire communal au taux de 3%.
- **APPROUVE** à l'unanimité la décision modificative N°3 à apporter au Budget Primitif de la commune
- **ALLOUE**, à l'unanimité, la subvention au Centre Communal d'Action Sociale prévue au Budget Primitif de la Commune
- **DETERMINE** à l'unanimité, à 100%, le taux de promotion pour l'ensemble des grades du personnel communal, en fonction de la valeur professionnelle et des besoins de la collectivité, sachant que chaque collectivité reste décisionnaire sur les propositions de promotion.

- **DEMANDE** à l'unanimité, le remboursement des fournitures scolaires (69 € par élève) aux communes dont les enfants ont fréquenté le Groupe Scolaire Jacques Prévert d'Ouzouer, au cours de l'année scolaire 2014/2015.
- **DONNE son accord**, à l'unanimité, pour rembourser aux associations locales les frais supportés dans le cadre des Activités proposées aux jeunes pendant les congés scolaires.
Monsieur le Maire en profite pour remercier, au nom de tout le conseil municipal, l'ensemble des bénévoles.
- **DONNE son accord**, à l'unanimité, pour rembourser au Comité des Fêtes les frais occasionnés pour la confection du char du Comice Agricole du Canton de Briare.
Monsieur le Maire tient à remercier, au nom de Conseil Municipal, tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette manifestation tant pour la confection du char que pour les différentes animations proposées.
- **ACCORDE** à l'unanimité à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers une subvention exceptionnelle au regard des frais supportés à l'occasion des festivités du 14 juillet 2015.
Monsieur le Maire remercie, au nom du Conseil Municipal, l'implication des sapeurs-pompiers à l'organisation de ces festivités.
- **SOLLICITE** à l'unanimité l'attribution d'une aide au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 pour le remplacement des jeux de l'école maternelle.

■ Affaires diverses

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que de nombreux chats errent sur la commune et qu'il a été destinataire de plaintes récurrentes à ce sujet. Il précise que selon l'arrêté ministériel du 3 avril 2014 entrant en vigueur le 1er janvier 2015, il est de sa responsabilité de les faire identifier et stériliser pour éviter toute prolifération anarchique. Il indique avoir eu contact avec l'association « Les chats libres de Briare » habilitée dans ce genre de procédure et propose de passer convention avec cette dernière pour la mise en œuvre d'une opération. Le conseil approuve unanimement cette démarche.

Mme LECLERCQ, Adjointe, rappelle le repas des anciens prévu le dimanche 20 décembre à la salle polyvalente et précise que pour ceux qui ne pourront y participer, les colis de Noël seront distribués les 15 et 16 Décembre. Elle ajoute que le commerce local a été privilégié quant aux produits composant ces colis.

Elle fait part du bilan saisonnier du camping, à savoir que la fréquentation a baissé, au cours de cette saison, suite au réaménagement de ce dernier qui n'est plus en mesure d'accueillir les caravanes double essieu et à l'extinction progressive des garages morts. Cependant, les camping-cars, se sont davantage arrêtés à Ouzouer car 472 nuitées ont été enregistrées en 2015 contre 284 en 2014.

Elle ajoute que des travaux de peinture ont été effectués, des haies délimitant les emplacements, plantées et précise que la remise en état des sanitaires hommes suite à un dégât des eaux a été réalisée.

Pour 2016, les peintures des sanitaires femmes sont à prévoir ainsi que la numérotation des emplacements. Une demande de labellisation pour 2 étoiles sera sollicitée. Elle ajoute qu'une partie de la subvention attribuée au titre de la réserve parlementaire de M. SUEUR permettra l'installation d'un local fermé pour les vélos. Elle ajoute que des équipements permettant de disposer d'un accès WIFI seront réalisés.

Monsieur GERVAIS, Adjoint, indique qu'il a dernièrement participé à une réunion/bilan sur le thème de l'urbanisme, à la Communauté de Communes de Briare qui a en charge l'instruction des dossiers urbanisme de la commune depuis le 1^{er} juillet 2015. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été évoqué à cette occasion et plusieurs réunions sont programmées dans le cadre de son élaboration.

Il fait savoir que l'ensemble des travaux prévus au sein des écoles a été réalisé cours de l'été.

Il signale que le groupe de travail, créé pour le recensement physique des chemins ruraux se divisera par secteur pour une visite sur le terrain et fera le bilan de ses observations lors d'une prochaine rencontre.

Il rappelle que l'objectif de ce groupe de travail est la préservation du patrimoine des chemins mais aussi la

redéfinition des itinéraires en corrélation avec le véloroute.

Il ajoute que les travaux sur le puits du forage F2 ont débuté.

Il signale avoir eu récemment contact avec une société afin d'étudier la possibilité de bénéficier de la couverture, d'une partie du bourg, par le réseau ORANGE.

Monsieur MENDAK déplore que les antennes relais, en France, ne soient pas partagées par tous les opérateurs.

Monsieur GERVAIS précise que les décorations de Noël dont deux nouvelles acquisitions, seront installées début décembre, il ajoute qu'il est envisagé d'abattre le grand sapin de la place de la Libération qui, au fil des années, se détériore, par une nouvelle plantation.

Mme BOURY, Adjointe, fait savoir que les effectifs scolaires étaient de 96 élèves à la rentrée et sont actuellement de 94 après 2 départs.

Elle ajoute que la coopérative scolaire a financé des abonnements mais aussi des sorties pédagogiques, son poste de dépenses le plus élevé concernant le transport des élèves.

Elle ajoute que :

- le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (Rased) apporte son soutien à plusieurs élèves,
- qu'un seul intervenant extérieur officie pendant le temps scolaire (Mme BOFFIN),
- que les sorties scolaires seront axées cette année sur le thème de l'eau,
- qu'au cours du 1^{er} semestre 2016, les élèves participeront à une formation sur la sécurité dans les transports,
- que les CM1 et CM2 participeront cette année encore au spectacle de chants SCHORALIA.

En ce qui concerne les Temps d'Activités Périscolaires, 1h de soutien hebdomadaire est dispensée par les enseignants à des petits groupes de 3 à 4 élèves, après avis des parents concernés.

77 enfants ont été inscrits aux TAPS pour la première période soit 82% des élèves.

Une douzaine d'enfants fréquente la garderie le vendredi, jour où il n'y a pas d'activité après la classe.

La participation d'une quinzaine d'enfants à la cérémonie du 11 novembre et leur lecture de lettres de poilus ont été éminemment remarquées et le Conseil Municipal remercie les enseignants, les enfants et leurs familles pour cette présence.

Elle fait savoir qu'un spectacle de Noël, destiné à tous les enfants de la commune, aura lieu le vendredi 18 Décembre à 16h à la salle polyvalente, il sera suivi à 16h30 par un marché de Noël proposé par l'école.

Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population le vendredi 15 janvier 2016.

Mme BOURY précise, qu'à cette occasion, il a été décidé de féliciter et récompenser les jeunes diplômés de l'année de la Commune, du CAP au BTS, et invite les jeunes gens concernés à s'inscrire en mairie.

Monsieur MENDAK demande pourquoi se limiter au BTS et ne pas aller au-delà.

Il lui est répondu qu'il faut bien déterminer un cadre et que le but de cette initiative est d'encourager les jeunes diplômés dans la poursuite de leur parcours.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a demandé à l'architecte en charge du diagnostic de l'église d'établir un dossier pour la première phase des travaux à réaliser en priorité, à savoir la périphérie de l'édifice et son accessibilité.

Ce document sera déterminant pour lancer l'opération, les demandes de subvention ainsi qu'une souscription permettant ainsi de mettre en place les financements.

Monsieur le Maire ajoute que la société qui a établi le diagnostic de l'éclairage public, présentera ses conclusions dans les prochains jours, avec prise en compte de la réglementation, des économies possibles et de la programmation à prévoir. Monsieur MENDAK fait remarquer que plusieurs communes ont adopté des horaires programmés pour leur éclairage avec des plages sans lumière. M. le Maire confirme que toutes les hypothèses seront bien sûr étudiées.

Monsieur le Maire indique que le 11 décembre aura lieu le Noël des enfants du personnel communal.

Le Maire,
Guy Massé